

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 20 juin 2016 portant démission et nomination au Haut Conseil de la santé publique

NOR : AFSP1630553A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1411-4, R. 1411-46 et R. 1411-49;
Vu le décret du 5 décembre 2014 portant démission et nomination au Haut Conseil de la santé publique;
Vu le décret du 11 mars 2015 prorogeant le mandat des personnalités qualifiées membres des instances du Haut Conseil de la santé publique;
Vu le décret du 23 février 2016 prorogeant le mandat des personnalités qualifiées membres des instances du Haut Conseil de la santé publique;
Vu l'arrêté du 1^{er} février 2011 relatif aux commissions spécialisées composant le Haut Conseil de la santé publique;
Vu l'arrêté du 14 mars 2011 portant nomination au Haut Conseil de la santé publique;
Vu l'arrêté du 17 juin 2011 portant nomination au comité des maladies liées aux voyages et des maladies d'importations,

Arrête :

Article 1^{er}

Sur présentation de leur démission au président du Haut Conseil de la santé publique, il est mis fin aux fonctions des personnalités qualifiées suivantes :

1° Au titre de la commission spécialisée maladies transmissibles :

M. Christian Perronne.

Mme Hélène Peigue-Lafeuille.

2° Au titre du comité technique des maladies liées aux voyages et des maladies d'importation

M. Gaétan Gavazzi.

M. Didier Seyler.

3° Au titre de la commission spécialisée maladies chroniques :

M. Jean-Yves Limeul.

4° Au titre de la commission spécialisée risques liés à l'environnement :

M. Claude Gilbert.

M. Marcel Lourel.

5° Au titre de la commission spécialisée sécurité des patients :

M. Philippe Berthelot.

6° Au titre de la commission spécialisée prévention, éducation et promotion de la santé :

Mme Zoé Héritage.

M. Didier Jourdan.

Mme Chantal Mannoni.

7° Au titre de la commission spécialisée évaluation, stratégie et prospective :

M. Avner Bar-Hen.

Mme Valérie Buthion.

Mme Chantal Cases.

Mme Catherine Le Galès.

Mme Marie-Hélène Metzger.

Mme Anne Tallec.

Article 2

Sont nommés en tant que membres du Haut Conseil de la santé publique, en qualité de personnalités qualifiées :

1° Au titre de la commission spécialisée maladies transmissibles :

M. Christophe Rapp.

2° Au titre de la commission spécialisée maladies chroniques :

Mme Claire Rondet.

3° Au titre de la commission spécialisée risques liés à l'environnement :

M. Jean-Noël Jouzel.

4° Au titre de la commission spécialisée sécurité des patients :

M. Gabriel Birgand.

5° Au titre de la commission spécialisée évaluation, stratégie et prospective :

M. Michel Cot.

Mme Gwenn Menvielle.

Mme Nora Moumjid.

Article 3

En vertu de l'article R. 1411-49 du code de la santé publique, sont déclarés démissionnaires en tant que personnalités qualifiées :

1° Au titre du comité des maladies liées aux voyages et des maladies d'importation :

M. Thierry Debord.

M. Christophe Schmit.

2° Au titre de la commission spécialisée Risques liés à l'environnement :

M. Éric Gaffet.

M. Laurent Visier.

Article 4

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 20 juin 2016.

MARISOL TOURAINE